



**PRÉFET  
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



académie  
Créteil  
direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Seine-et-Marne



Communiqué de presse

**Déconfinement Écoles**

Melun, le 08/05/2020

## **Une école mobilisée pour les enfants des personnels de gestion de crise**

Dès le 16 mars, des écoles et collèges de Seine-et-Marne ont accueilli, sur temps scolaire et périscolaire, les enfants des personnels mobilisés pour la gestion de la crise sanitaire (soignants, pompiers, policiers, gendarmes, etc.). Cet accueil de proximité a bénéficié quotidiennement à 470 enfants en moyenne et plus de 800 enfants par jour lors des dernières semaines.

A partir du 24 mars, six pôles élargis d'accueil ont été créés autour des centres hospitaliers du département (Serris, Le Mée, Fontainebleau, Provins, Meaux, Coulommiers) pour proposer un accueil 24h/24h et 7 jours/7 (vacances scolaires comprises). Ce dispositif novateur a été permis grâce à l'implication des maires et du conseil départemental, des inspecteurs du 1er degré, des directeurs d'école, des chefs d'établissement, des enseignants et des personnels territoriaux

**Ensemble, nous aurons permis de libérer les personnels soignants du souci de la prise en charge de leurs enfants.** Au total, plus de 13 000 journées d'accueil ont été proposées, dont près de 2 500 dans les six pôles.

## **A partir du 11 mai, deux semaines de transition et d'adaptation progressive**

Le retour à l'école est indispensable pour consolider les apprentissages des enfants, mais aussi favoriser leur socialisation sans compromettre leur sécurité, ni celle des personnels ou des familles. Les deux premières semaines permettront de définir, avec les maires, un dispositif qui réponde aux besoins des parents et des élèves. Après une pré-rentrée des enseignants les 11 et 12 mai, la réouverture des écoles permettra l'accueil de petits groupes d'élèves, les 14 et 15 mai, puis les 18 et 19 mai. Les modalités d'organisation du temps scolaire et périscolaire seront ainsi consolidées en vue du 25 mai.

Les enfants des professionnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la continuité de la vie de la Nation (soignants, policiers, gendarmes, enseignants, personnels municipaux des écoles...) seront accueillis de manière prioritaire. Le fonctionnement qui a prévalu pendant le confinement, avec des enseignants volontaires qui, dans le même temps, assuraient la continuité pédagogique aux élèves de leur classe, doit petit à petit évoluer afin que ces enfants puissent, comme les autres, **retrouver un cadre scolaire sécurisant : leur classe, leur maître et leur école.**

Durant cette phase de transition, **aucun enfant de soignants ne sera laissé sans solution**, quel que soit son niveau de classe. En concertation avec les maires, des organisations et/ou rotations d'enseignants volontaires sont d'ores et déjà prévues afin de maintenir l'encadrement sur le temps scolaire. L'ouverture même partielle des écoles, est à l'évidence la solution qui permettra de garantir un enseignement le moins dégradé au bénéfice des élèves qui en ont le plus besoin.

Le retour à l'école sera également proposé aux enfants de certaines familles pour des raisons scolaires ou sociales et certains niveaux de classe (GS, CP et CM2) seront privilégiés. La continuité pédagogique à distance sera maintenue pour tous les élèves.

### **Tous mobilisés pour garantir la sécurité sanitaire et la scolarisation de nos enfants**

Le cadre de fonctionnement des écoles doit être conforme au protocole sanitaire national. Le dialogue entre les services de l'Etat et des collectivités territoriales est indispensable. Une cellule départementale de sécurité sanitaire et des équipes mobiles (médecins, infirmières, assistantes sociales, conseillers en prévention, référents pour les situations de handicap...) sont constituées pour accompagner les équipes dans le cadre de la réouverture des écoles. L'ensemble des écoles a reçu, entre le 6 et 7 mai, des masques pédiatriques que les enfants du niveau élémentaire pourront porter à certains moments de la journée. Les personnels relevant de l'Éducation nationale seront également pourvus de masques.

Après deux mois qui les ont conduits à inventer et à expérimenter, les enseignants sauront maintenir l'enseignement à distance pour ceux qui ne seraient pas concernés par le retour à l'école en continu ou en présentiel. Un processus pédagogique hybride se dessine **pour permettre la progression des apprentissages pour tous les élèves** tout en tirant partie des temps en présentiel pour les élèves qui en bénéficieront.

La période qui s'ouvre est également à mettre en perspective de la rentrée de septembre et plus largement du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire 2020-2021.

## **Cabinet du Préfet Bureau de la communication interministérielle**

Tel : 01 64 71 75 95 – 01 64 71 75 29  
Mel : [pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr)  
[www.seine-et-marne.gouv.fr](http://www.seine-et-marne.gouv.fr)  
@Prefet77

12, rue des Saints-Pères  
77000 Melun

